



## **Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire** **Mercredi 13 Novembre 2024** **Salle des Bains Douches à Limours**

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres représentés : 4

### **Ordre du jour :**

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport financier**
- 3. Élection des membres du bureau**
- 4. Questions diverses**

La séance a débuté à 20h 45.

### **Rapport moral**

*présenté par Anne Turpin, Présidente de l'association*

Pour l'année 2024, le « Méli-Mélo » avait programmé du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2024, pour son 28<sup>e</sup> festival, 24 événements culturels et artistiques de qualité.

Ce programme varié et riche a été, comme chaque année, préparé en quelques réunions avec près d'une vingtaine de partenaires et invités de la CCPL avec - et, hors CCPL - toujours l'atelier portrait des peintres-sculpteurs de Palaiseau et le Club de Karaté de Villebon.

Arts créatifs pour les enfants, fabrication d'instruments, contes et magie, musique pop et de variétés, danse, gymnastique, arts martiaux, peinture, conférences, spectacles, photographie, expositions...ont été proposés à la population de notre communauté de communes et ont tous remporté un succès mérité.

A noter tout de même une trop faible fréquentation du public pour le spectacle des « O C'est Nous », pourtant d'extrême bonne qualité et aussi pour la soirée dansante qui a succédé à ce spectacle.

Le week-end inter-associatif s'est bien déroulé, en dépit des difficultés de communication lors de l'établissement du programme définitif et du respect des « consignes » pour la participation des associations, leur présence, la remise des musiques..... Une organisation « peaufinée » est à mettre en place pour notre 29<sup>e</sup> édition.

Nous tenons à remercier le soutien financier de la commune de Limours, des Molières et celui de la CCPL qui nous soutiennent financièrement au travers des subventions territoriales, ainsi que toutes les communes qui ont contribué très efficacement à l'aménagement du Nautilus pour le week-end inter-associatif en transportant et installant et en désinstallant la scène, les tapis et les chaises. Et tout cela, en parfaite harmonie entre toutes ces communes. Malheureusement, nous ne pouvons qu'être déçus du refus de subvention du Conseil Départemental pour cette année 2024 et restons dans le doute pour son soutien pour 2025.

Le nouveau site du Méli-Mélo créé par Damien - assisté par Monique - plaît beaucoup. Il est moderne, facile d'accès, facile à utiliser et mis à jour régulièrement. Rappelons cependant que chacun peut s'inscrire sur le site afin d'obtenir un mandat pour son association pour la faire connaître.

Notons que, comme chaque année, nous sollicitons quelques sponsors privés de Limours. Pour le 28<sup>e</sup> Méli-Mélo, le marbrier Cano et le Garage Renault ont répondu positivement à notre sollicitation et nous les en remercions. Il est impératif de trouver d'autres sponsors pour le 29<sup>e</sup> Méli-Mélo.


Je tiens personnellement à vous remercier tous pour votre fidélité et votre investissement et j'adresse un merci particulier aux membres du bureau pour le travail régulier et sympathique fourni tout au long de l'année et bien sûr, à vous tous, pour votre présence et l'efficacité dont vous avez fait preuve, pour le tirage des éléments de communication de notre festival, pour l'installation du Nautilus, pour l'animation du week-end inter-associatif, la tenue des buvettes et l'aide efficace apportée tout au long du festival.

*Merci à tous pour votre attention.*

**Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée Générale, à l'unanimité.**

# Rapport financier

présenté par Marie-Solange Marchais, trésorière de l'association

 <b>Méli-Mélo 2024 - 28<sup>ème</sup> festival</b>			
<b>Bilan financier au 31/08/2024</b>			
Dépenses	Recettes		
- SACEM/SACD	1 201,76 €	- Adhésions	626,00 €
- Assurances	117,06 €		
- Communication	984,00 €		
- Frais bancaires	166,44 €		
- Hébergement site OVH	18,78 €		
- Frais divers : envoi mailing, fournitures bureau	484,82 €		
- Catering réunions	26,00 €		
- Catering hommage Etienne	276,73 €	- Remboursement partiel Famille Guyon	300,00 €
- Ateliers créatifs	340,00 €		
- Lutherie urbaine	276,00 €		
- Concert "O C'est Nous!"	897,26 €		
- Concert "Ô c'est Nous!"	896,76 €	- Recette sur spectacles - « O C'est Nous »	814,00 €
- Spectacle ventriloque	300,00 €	- Week-end Inter (entrées + buvettes )	1 186,60 €
- Sonorisation, éclairage	982,50 €	- Recette au chapeau spectacle Dimanche	98,06 €
- Divers : pharmacie, sécurité...	600,00 €		
	360,00 €	Subventions :	
- Catering week-end inter :		- Conseil Départemental	0,00 €
. Viennoiseries,	63,10 €	- Mairie Limours 2024 - 2 trimestres	430,00 €
		- Mairie Limours (2 derniers trimestres 2023)	430,00 €
. Coccinelle	336,06 €	- Sponsors privés (CANO + RENAULT)	360,00 €
		- CCPL sur 2023	1 000,00 €
		- CCPL sur 2024	1 000,00 €
		- Communes CCPL/ Les Molières	300,00 €
		- Association parents "Les Tout-Petits"	200,00 €
	<b>8 294,23 €</b>		<b>6 633,66 €</b>
Bilan réalisé au 31/08/2024.....			-1 660,57 €
		Soide au 31 Août 2023 .....	4 866,97 €
		Soide au 31 Août 2024.....	3 206,40 €

14/11/2024

**Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale, à l'unanimité.**  
**Budget prévisionnel**

Recettes : 4475 €  
 Dépenses : 7600 €  
 Résultat : - 3125 €

La **cotisation** passera à **30€** par association participante. Nous allons rechercher davantage de sponsors et augmenter légèrement le prix d'entrée de la soirée inter-associative.

## Élection des membres du bureau

Le CA, constitué des adhérents à l'association, a élu les membres du bureau.

**Présidente** : Anne Turpin, élue à l'unanimité

**Trésorière** : Marie-Solange Marchais, élue à l'unanimité


**Secrétaire** : Françoise Lorber, élue à l'unanimité

Il est envisagé un renouvellement pour les prochaines années.

### Questions diverses

- Il faudrait voir si une adhésion à la FNCOF serait moins onéreuse que la SACEM et vérifier si cela ne s'applique qu'aux spectacles vivants.
- Il serait souhaitable qu'il y ait plus de coordination entre les événements proposés par la commune de Limours et ceux du Méli-èMélo afin d'éviter les chevauchements sur une même date.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Signature de la présidente	Signature de la trésorière	Signature de la secrétaire
 <p>Association Méli-Mélo Marie de Limours - B. P. n° 50 91470 Limours</p>	